

collaboration entre la Ville de Lausanne et l'ECA**Rama II: un nouveau bâtiment multi-usage pour les sapeurs-pompiers**

La Ville de Lausanne et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) désirent étendre leur collaboration en construisant un bâtiment multi-usage pour la formation des sapeurs-pompiers vaudois et lausannois. Construit sur le site du Centre de formation de La Rama, il y complètera les infrastructures existantes. Il sera équipé de panneaux photovoltaïques et d'une toiture végétalisée. Le projet est devisé à 3,2 millions.

La Ville de Lausanne et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) désirent renforcer leurs synergies et étendre leur collaboration en construisant un bâtiment multi-usage sur le site du Centre de formation de La Rama. A côté du simulateur incendie exploité depuis 2014, il offrira notamment aux corps des sapeurs-pompiers vaudois et lausannois du Service de protection et sauvetage (SPSL), une piste d'exercice pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire, des salles de classe, des vestiaires ainsi qu'un garage pour les véhicules lourds. Ce nouvel édifice sera également mis à disposition des autres acteurs de la protection de la population. La Ville, par le biais de la Direction de la sécurité et de l'économie, et l'ECA en seront tous deux co-propriétaires.

Le coût de construction est devisé à 3,2 millions de francs, dont 3 millions seront payés par l'ECA. Cet investissement est assorti d'une extension du droit de superficie existant en sa faveur d'une valeur de 160 000 francs auquel s'ajoute une participation de la Ville pour un montant équivalent.

Cette réalisation compense la suppression de la piste existante sur le site de La Grangette, désormais consacré à la construction du nouveau siège de l'ECA, qui abritera également toutes les centrales cantonales d'alarme 117/118/144. Pour la Ville, elle ancre La Rama comme centre de compétences et de formation pour les acteurs de la protection de la population. Cette collaboration avec l'ECA s'inscrit dans le programme de législature 2016-2021 de la Municipalité.

La Direction de la sécurité et de
l'économie

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**
- **Laurent Fankhauser, directeur de la division défense incendie et secours de l'ECA, 058 721 23 70**

Le préavis n° 2017/49 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 30 octobre 2017